

Ducasse de Grand-Bray

Les Amis de Grand-Bray fêtent le printemps



Vendredi 5 Mai 2017

**Concours de Poker et Belote
Inscriptions à 18h30**

Samedi 6 Mai 2017
***Soirée Repas dès 21h**

***Couscous Royal
ou
Rôti de porc / Frites
18€**



Dimanche 7 Mai 2017
Braderie-Brocante de 8h à 13h
***Repas familial dès 13h**

FRITTI



Lundi 8 Mai 2017
Frite Grand'Braysienne
Réservez vos places :
Maison de la Presse
03.27.26.60.49



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Le CH de Valenciennes change de tête



Informer

sur le Centre Hospitalier de Valenciennes

La lettre d'information du Centre Hospitalier de Valenciennes pour les Mairies du Valenciennois – n°7



EDITORIAL

Des certifications sont une nouvelle fois à l'honneur dans l'actualité du Centre Hospitalier de Valenciennes.

D'abord par la certification EMAS, qui donne au CHV le statut de référence sur les questions du Développement Durable en Centre Hospitalier.

C'est ensuite l'obtention de la labellisation ERAS en chirurgie viscérale qui vient concrétiser une démarche qualité forte de la part de l'ensemble des équipes médicales et paramédicales du Centre Hospitalier.

Enfin cette nouvelle édition est également marquée par l'arrivée de Rodolphe BOURRET à la tête de notre établissement. Je lui souhaite la bienvenue et suis persuadé que nous travaillerons efficacement ensemble à faire de notre hôpital un établissement toujours plus performant au service du territoire et de sa population.

Armand AUDEGOND
Président du Conseil de surveillance

Feuille d'information du Centre Hospitalier de Valenciennes
Directeur de publication : Armand AUDEGOND
Rédacteurs en chef : Thomas DELBARRE
Rédacteur adjoint : Olivier CRETEL
Création : Service communication CHV

En savoir plus

Le CHV change de tête

Une page se tourne au Centre Hospitalier de Valenciennes. Un nouveau chapitre débute en cette année 2017. Après quinze années à la tête de l'établissement, Philippe JAHAN a fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par Rodolphe BOURRET, qui a pris ses fonctions de Directeur Général depuis le 25 janvier dernier. Âgé de 54 ans, ce nîmois d'origine a une longue expérience de la direction d'établissements de santé dans lesquels il a exercé tour à tour les fonctions de Directeur des Systèmes d'Information, Directeur Financier, Directeur de la Recherche et de l'Innovation et Directeur Général.

Avant d'arriver à Valenciennes, il occupait les fonctions de Directeur Général adjoint du CHU de Montpellier, huitième établissement national, ainsi que le poste de Directeur Général des Centres Hospitaliers de Millau et du bassin de Thau.



Rodolphe BOURRET, le nouveau Directeur général du CHV, a 28 ans d'expérience dans le domaine de la fonction publique hospitalière.

Le CHV certifié EMAS pour son action en faveur du développement durable

Le CHV s'est engagé, depuis de nombreuses années, dans une démarche de progrès collectif pour l'environnement, mais aussi pour la patientèle et les personnels.

Soucieux d'améliorer les performances environnementales, sociales et sociétales de l'établissement et de les évaluer, le CHV s'est engagé dans la démarche de certification EMAS. Ce règlement incluant implicitement les exigences de la norme ISO 14 001, il est reconnu par les institutions nationales et européennes.

Il permet d'instaurer de meilleures relations avec toutes les parties prenantes de l'établissement. Il permet également d'assurer une meilleure application des réglementations nationales ainsi que d'anticiper et d'atteindre des objectifs définis. Enfin, la mise en place de tableaux de bord permet le suivi et la maîtrise des coûts environnementaux.

Après plusieurs mois de travail, le Ministère de l'Écologie a conféré au CHV la certification EMAS, faisant ainsi de l'établissement le plus important hôpital général de France à obtenir ce label.

Actualités

Le Centre de soins psychiatriques devient une réalité

Mercredi 11 janvier a été posée la première pierre du futur Centre de soins psychiatriques du CHV, en présence de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France.

Cette cérémonie marque ainsi le lancement d'une construction qui devrait voir le jour en septembre 2018.

Le projet se décline sur la base d'un programme capacitaire identique à l'existant à savoir 117 lits dont 5 lits en hospitalisation de nuit et 10 lits du Centre de crise, ces derniers étant déjà installés sur le site de l'Hôpital Jean BERNARD.

Ce futur bâtiment, érigé au coeur même de la cité hospitalière, permettra de concrétiser une volonté de rapprochement des activités psychiatriques au sein du site principal (l'hospitalisation de psychiatrie étant actuellement réalisée dans la commune de Saint-Saulve, à 10 kms de Valenciennes, dans un bâtiment datant de 1976).



Le futur Centre de soins psychiatriques portera le nom de Constance PASCAL.

Le service de chirurgie viscérale labellisé ERAS

Le CHV vient d'obtenir l'accréditation ERAS (Récupération améliorée après une chirurgie) pour la chirurgie du côlon. Une première dans la région.

Il s'agit d'un label qui garantit une prise en charge spécifique, replaçant le patient au coeur des soins.

Dès la période préopératoire, l'état de santé général du patient est pris en compte, permettant de lui apporter des conseils simples à réaliser afin de mieux faire face au stress que peut représenter la chirurgie pour le corps.

Au bloc opératoire, des techniques de chirurgie et d'anesthésie précises et innovantes sont utilisées.

Enfin, dans le service d'hospitalisation, une attention particulière est apportée à la gestion de la douleur et des perfusions, dans le but de permettre au patient de manger le soir même de sa chirurgie, et de marcher dès le lendemain.

Véritable démarche au service des patients, cette labellisation ERAS est la reconnaissance de la recherche continue de qualité effectuée par les équipes médicales et paramédicales du CHV.



ERAS, un label international qui valide les protocoles du service de Chirurgie viscérale en faveur d'une récupération rapide du patient après son intervention chirurgicale.

A savoir

A la découverte des métiers de la santé

Le mercredi 8 février 2017, l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) du Centre Hospitalier de Valenciennes a ouvert ses portes au grand public. L'occasion pour les visiteurs de rencontrer l'équipe pédagogique et de découvrir les formations proposées.

Les infirmiers, les aides-soignants et les sages-femmes font partie des métiers qui devraient bénéficier du plus grand nombre de créations d'emploi d'ici 2022.

Dans ce contexte d'évolution du monde de la santé, l'Institut valenciennois propose des formations d'avenir dans quatre branches d'activité distinctes : formation en Soins Infirmiers (IFSI), formation d'Aides-Soignant(e)s (IFAS), formation d'Auxiliaires de Puériculture (IFAP), formation de Puéricultrice.

Ces formations alternent stages et enseignements théoriques afin de permettre l'obtention d'une qualification professionnelle reconnue par un diplôme, d'acquérir une expérience professionnelle afin de trouver plus facilement un emploi.



Plus d'informations sur l'IFMS et ses formations sur le site internet du CHV : www.ch-valenciennes.fr/formation/ifms

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-

dessous.

**Concert de printemps le 2
avril**



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Mini centre de loisirs

Mini centre

Du 10 au 21 avril

Ville d'Hasnon 

Inscription du 18 mars au 1^{er} avril 2017

à la journée (6€/jour) en Mairie ou par mail à accueil@hasnon.fr

Le Centre de loisirs accueillera les enfants à l'école maternelle du centre, la garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7H-9H et 17H-19H



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-

dessous.

Nettoyage de printemps le 18 mars



Dans le cadre de cette opération notre commune organise le **samedi 18 mars 2017 à 9H** son nettoyage de printemps. La municipalité invite les associations locales, le Conseil municipal, les agents des services techniques et la Commission Environnement à nous retrouver à l'occasion de ce ramassage.

Rendez vous devant la mairie.

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

La nuit de l'eau le 18 mars



Nuit de solidarité au profit de l'UNICEF

LA NUIT DE L'EAU

10^{ÈME} ÉDITION
SAMEDI 18 MARS 2017

Parrainée par Laury Thilleman
et Camille Lacourt

Pour participer : www.lanuitdeleau.com

Pour donner 5€ à l'UNICEF, envoyez don5 par SMS au 92092

Un événement soutenu par 



Au Centre Aquatique Intercommunal de l'Amandinois
organisée par le club de Saint Amand Natation Porte du Hainaut

19 h 30 / 22 h 00

Une participation financière de 2.00 € entièrement reversée à l'UNICEF

Diverses animations : Aquagym, aquabike, challenges basket,
polo et jeux aquatiques, défis de l'eau et animation autour de l'handisport natation.



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Elections : vote par procuration à domicile

Les deux tours des élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Pour les personnes souhaitant voter par procuration mais qui ne peuvent pas se rendre au commissariat de police pour mettre en place leur procuration, soit à cause de leur état de santé, soit à cause d'une infirmité sérieuse empêchant le déplacement, elles peuvent –sur demande écrite- recevoir la visite d'un officier de police judiciaire ou de son délégué qui se déplace à domicile pour établir la procuration.

Pour cela il vous faut adresser une demande écrite manuscrite (exclusivement) au Commissariat de Saint-amand-les-Eaux accompagnée d'un certificat médical ou d'une copie de la carte d'invalidité avant les tours des élections (le délai postal faisant foi).

Plus d'informations sur le vote par procuration [ici](#)



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Assainissement rue V. Renard

Le mardi 7 février 2017, NOREADE organisait une réunion avec les riverains concernés à la salle des fêtes au sujet de l'assainissement de la rue Victor Renard, place du marais Dédé et de la ruelle Brice.

[Retrouver la présentation](#)

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Du nouveau pour les cartes d'identité !!

A compter de Mars 2017, la procédure de délivrance d'une carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée comme les passeports biométriques.

Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI (Carte Nationale d'Identité), il vous faudra vous rendre dans l'une des

communes équipées d'une station de recueil d'empruntes digitales comme pour les passeports. La Mairie d'Hasnon n'étant pas équipée pour de telles procédures, vous devrez vous rapprocher des communes possédant le matériel nécessaire comme Saint-Amand-les-eaux, Denain etc...Plus d'informations [ici](#)



Plus de renseignements en Mairie de St Amand les eaux au 03 27 22 48 04.

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

5 rappels sur la mémoire

Article paru dans *Essentiel Santé Magazine-Mars 2017.*

5 RAPPELS SUR LA MÉMOIRE

« Je l'ai sur le bout de la langue...
mais je ne m'en souviens plus. »
Notre mémoire nous joue souvent
des tours. Alarmant ou pas ?

Par Cécile Fratellini

Illustrations : Bérengère Staron



1

On peut avoir
des souvenirs
avant l'âge
de 3-4 ans.

FAUX

La mémoire épisodique, c'est-à-dire la mémoire des faits, des épisodes de notre vie se développe et devient mature vers 3 ou 4 ans. Donc théoriquement, on ne peut pas avoir de souvenirs avant. Mais, si on a vécu par exemple un événement fort émotionnellement très jeune, on peut, peut-être, s'en rappeler. Parfois, on croit se souvenir de notre premier jour d'école, mais la plupart du temps c'est un souvenir construit à partir de photos ou de récits. Notons cependant que, avant 3 ans, on apprend et on retient beaucoup de choses : la marche, le langage...

2

L'attention
est une des clés
de la mémoire.

VRAI

Si on n'est pas attentif aux faits sans grande importance de notre quotidien (l'emplacement des clés, du journal...) car on a mal dormi ou que l'on est anxieux, on enregistre mal l'information et donc on ne la retient pas. C'est ainsi que l'on s'inquiète de troubles de la mémoire qui ne sont finalement que des troubles de l'attention. À noter qu'une bonne hygiène de vie avec une alimentation équilibrée, de l'exercice physique et un bon sommeil permettent d'entretenir sa mémoire.

3

La maladie
d'Alzheimer est
héréditaire.

VRAI & FAUX

Il existe une forme héréditaire de la maladie d'Alzheimer qui représente 1,5 % à 2 % des cas*. Il s'agit d'une forme génétique qui s'exprime avant 65 ans, souvent autour de 45 ans. Mais, dans la grande majorité des cas, cette maladie survient après 65 ans, l'âge étant le principal facteur de risque. Il peut cependant exister un « terrain familial ». Environ 900 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer aujourd'hui en France, elles devraient être 1,3 million en 2020, compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie.

* Selon l'Inserm.

4

La perte de mémoire est inévitable à partir d'un certain âge.

VRAI & FAUX

Avec l'âge, la mémoire ne diminue pas, mais elle se modifie.

On a plus de mal à la récupérer, à aller rechercher l'information qui est pourtant stockée dans notre cerveau, un nom propre par exemple. On dit souvent : « Je l'ai sur le bout de la langue ». Se plaindre de sa mémoire est un phénomène banal. À partir d'un certain âge, l'attention et la concentration diminuent, or elles sont nécessaires au moment de la saisie des informations. Paradoxalement, il est plus inquiétant de ne pas se rappeler ce que l'on a fait la veille que d'oublier ce qu'on a fait il y a quarante ans. La mémoire, c'est la capacité d'acquérir de nouveaux souvenirs.



5

La mémoire, ça se travaille.

VRAI

L'être humain a un réseau de neurones qui a un potentiel de connexions quasiment infini.

Ce réseau est à sa disposition à la naissance. Pour le développer, deux types d'actions : l'apprentissage et le développement des connaissances. Apprendre par cœur dès le plus jeune âge est très bon pour la mémoire. Ensuite, si on connaît déjà l'histoire de la Révolution et que l'on regarde un documentaire sur la chute de Robespierre, on l'inscrira plus facilement dans notre mémoire car il y a déjà « un matelas ». Mais, avant tout, il faut prendre du plaisir. Apprendre par cœur l'annuaire ne sera en rien bénéfique pour votre mémoire. En revanche, faire une activité qui vous donne du plaisir est très bon. Que ce soit les mots croisés ou la pêche à la ligne !

POINT DE VUE

S'inquiéter quand c'est un « oubli vrai »



P' Bruno Dubois, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière

On oublie tous l'emplacement de notre voiture sur un parking. Ce n'est pas grave. Il faut s'inquiéter quand c'est un « oubli vrai », c'est-à-dire l'oubli d'une information ou d'un fait qui est signifiant pour nous comme la disparition d'un ami cher, un événement familial récent ou bien encore le fait de se perdre dans un quartier connu. Cet oubli signifie qu'il y a quelque chose de pathologique. Autre signe : une personne qui répète ou demande plusieurs fois la même chose. Ainsi, la maladie d'Alzheimer est une maladie de la mémoire et non pas de l'attention. La personne ne s'en rend pas forcément compte mais l'entourage le perçoit bien et doit se mobiliser en consultant dans un premier temps son médecin traitant qui joue un rôle important. S'il le juge nécessaire, il l'orientera vers une consultation mémoire – il en existe environ 400 en France – ou vers un spécialiste (neurologue, psychiatre ou gériatre) qui établira le diagnostic final avec des tests approfondis. »

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous